



# SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



## F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

**Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale.**

**Jeudi 4 octobre 2012**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>**

### **SOMMAIRE**

**1) Projet d'école : le ministère répond favorablement au SNUipp-FSU.**

**2) Création de postes : l'annonce et les faits.**

**3) Modifications du congé parental.**

**4) Mutations : un premier pas pour le rapprochement familial. Les propositions du SNUipp.**

**5) Pour les directrices et directeurs : consultation sur les applications pour préparer un groupe de travail au ministère.**

### **1) Projet d'école : le ministère répond favorablement au SNUipp-FSU.**

Les équipes n'ont pas à refaire de projet d'école cette année. Un simple avenant suffira.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2561>

### **2) Création de postes : l'annonce et les faits.**

*Vincent Peillon a annoncé la création de 43 500 postes dans l'Éducation Nationale en 2013. Nous sommes loin des 12000 à 15 000 postes des années Darcos-Châtel. Cependant, on aurait tort d'en rester à ce constat si on veut prendre la véritable mesure de l'effort budgétaire caché derrière cette annonce.*

**22 100** postes seront absorbés par le simple renouvellement des collègues partant à la retraite. Les lauréats de ce concours seront devant classe à la rentrée prochaine avec une décharge de 3 heures sur leur temps de service au titre de la formation. Ils seront encore victime de la "réforme" désastreuse dite de la "mastérisation".

**21 350** personnes seraient recrutées en plus. C'est la première tranche des 60 000 promis sur le quinquennat. Un deuxième concours sera organisé en juin 2013 pour les recruter. Les lauréats de ce concours seront les premiers à étrenner les ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation). Durant cette première année, le ministère prévoit des stages en école à hauteur d'un tiers de service, soit 1,5 jours pour une école fonctionnant sur 4,5 demi-journées.

Ce système ferait que le nombre de postes nécessaire pour ces 21 350 recrutés sera **8 281** postes budgétaires. De fait, l'investissement dans l'éducation sur l'année scolaire **2013-2014** sera à hauteur de **8 281** postes d'enseignants et pas de 43 350...

### **3) Modifications du congé parental.**

Le congé parental devient un droit individuel ; les deux parents peuvent ainsi prendre en même temps un congé parental pour un même enfant.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2559>

### **4) Mutations : un premier pas pour le rapprochement familial. Les propositions du SNUipp.**

Le SNUipp-FSU a été reçu en audience par la nouvelle Directrice générale des ressources humaines sur la mobilité des personnels. **Des améliorations dès novembre !**

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2560>

**PERMUTATIONS 2012 : des propositions du SNUipp-FSU : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2562>**

## **5) Pour les directrices et directeurs : consultation sur les applications pour préparer un groupe de travail au ministère.**

Le ministère vient d'informer le SNUipp-FSU qu'il souhaiterait proposer AFFELNET à tous les départements.

Avant toute décision, **le SNUipp-FSU a demandé et obtenu un groupe de travail sur le sujet**. Pour cela, nous avons besoin en plus de nos analyses et de nos mandats, des remontées de terrain des directeurs qui utilisent AFFELNET.

Une enquête en ligne concernant le développement d'applications devant être prises en charge par les directions d'école (BE1D, AFFELNET, LSN...) est mise en place à l'adresse :

<http://www.snuipp.fr/questionnaires/index.php?sid=43435&lang=fr>

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**